HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 25, no 40 15 juin 1995

L'objectif minimal est dépassé

Bilan de la campagne Impact : 13 millions $

Impact, la campagne des années 90 de l'Université de Moncton, a recueilli 13 millions de dollars jusqu'à maintenant, soit plus de 85 pour cent de son objectif.

Moins de neuf mois après son lancement, la campagne a ainsi dépassé son objectif minimal, qui avait été fixé à 10 millions de dollars. L'Université cherche cependant à recueillir de sources privées un montant de 14,7 millions afin de combler ses besoins prioritaires.

«À ce rythme, nous sommes confiants d'atteindre et même dépasser les 15 millions de dollars, a déclaré le président de la campagne, Claude F. Savoie. Il nous reste encore plusieurs engagements à confirmer en provenance de diverses sources, y compris des entreprises d'envergure nationale.»

Le Recteur a tenu des propos élogieux à l'intention des bénévoles dont la détermination et le travail inlassable se sont traduits, selon lui, par une progression rapide des résultats. En décembre, trois mois seulement après le lancement, la campagne avait déjà atteint 50 pour cent de son objectif, et, à la mi-mars, 60 pour cent. «L'appui généreux que reçoit l'Université d'un aussi grand nombre d'individus et d'entreprises dépasse les espérances», a dit M. Robichaud.

Le Recteur a rappelé que l'argent recueilli lors de la campagne ne servira pas à financer le fonctionnement ordinaire de l'Université mais permettra plutôt de se doter de moyens pour offrir un plus grand nombre de bourses et améliorer les services aux étudiants et étudiantes, renouveler l'équipement scientifique et informatique, appuyer la recherche et compléter le financement de certains projets de construction.

Le tableau des résultats à ce jour par catégorie de dons démontre que l'Université recevra 1 651 039 $ du personnel et des étudiants et étudiantes des trois campus; 2 022 017 $ des anciens, anciennes et amis; 2 808 216 $ des compagnies du Nouveau-Brunswick; 2 029 500 $ des compagnies majeures établies en Atlantique; 950 500 $ des compagnies du Québec; 138 337 $ des compagnies de l'Ontario et de l'Ouest canadien; 2 018 800 $ des fondations canadiennes; 200 003 $ des communautés religieuses et clubs sociaux; 414 000 $ des municipalités et 827 131 $ de sources diverses. (voir le tableau en page 5).

HOMMAGE À AURÉA CORMIER *- Une cinquantaine de personnes de l'Université et de l'industrie alimentaire ont rendu hommage à Auréa Cormier, fondatrice du Centre de recherche sur les aliments (CRA), qui quitte ses fonctions après 11 ans. Lors de la cérémonie, une plaque commémorative a été dévoilée pour souligner son dévouement à l'Université et sa contribution remarquable à l'industrie alimentaire. La photo nous laisse voir, de gauche à droite, Alain Gauthier, représentant de l'équipe du CRA; Lita Villalon, directrice de l'École de nutrition et d'études familiales; Auréa Cormier, Jean Robichaud, des Pêcheries St-Paul, représentant de l'industrie; et le recteur, Jean-Bernard Robichaud. (Voir le texte en page 2).*

L'Université prend en charge la formation infirmière

L'Université de Moncton accepte favorablement la demande du gouvernement provincial de prendre en charge la formation en science infirmière pour les francophones du Nouveau-Brunswick et de livrer un programme de quatre ans à Moncton, à Edmundston et à Bathurst et ce, à compter de septembre 1995.

Lors de sa réunion du 10 juin, qui a eu lieu à Shippagan, le Conseil des gouverneurs de l'Université a approuvé la transformation de l'École des sciences infirmières du campus de Moncton en une école réseau avec le mandat d'offrir aux trois endroits le programme de Baccalauréat

(suite à la page 6)

Elle quitte ses fonctions après 11 ans

Hommage à Auréa Cormier, directrice-fondatrice du Centre de recherche sur les aliments

L'Université de Moncton a rendu hommage, le jeudi 8 juin, à Auréa Cormier, professeure-chercheure et fondatrice du Centre de recherche sur les aliments (CRA), rattaché à l'École de nutrition et d'études familiales. Après 11 ans à la direction de ce centre, elle quitte ses fonctions, mais continuera pendant quelque temps encore à contribuer aux travaux de recherche.

Au cours de la cérémonie, qui a eu lieu au pavillon Jacqueline-Bouchard, une plaque commémorative a été dévoilée pour souligner ses nombreuses réalisations à l'Université et sa contribution à l'industrie alimentaire. Plusieurs personnalités ont aussi profité de l'occasion pour lui témoigner leur reconnaissance.

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud a souligné le dévouement remarquable de Mme Cormier à l'Université, d'abord comme professeure à l'École de nutrition et d'études familiales, puis comme directrice-fondatrice du Centre de recherche sur les aliments. «Auréa Cormier est une pionnière dans le domaine et restera à jamais un modèle pour ceux et celles qui poursuivront la mission du Centre», a-t-il déclaré.

Jean Robichaud, des Pêcheries St-Paul, dans la Péninsule acadienne, a adressé la parole au nom des représentants de l'industrie. «Auréa Cormier a rendu un service extraordinaire à l'industrie des pêches au Nouveau-Brunswick, particulièrement dans le domaine de la recherche et du développement ainsi que dans la formation des employés d'usines», a-t-il déclaré. Le succès du CRA est en grande partie dû au dévouement de Mme Cormier, à sa capacité de reconnaître les besoins de l'industrie et sa volonté de trouver des solutions aux problèmes.»

Le Centre de recherche sur les aliments a été fondé en 1983, sous l'égide de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional. Depuis 1989, il relève de l'École de nutrition et d'études familiales. Il est voué à la recherche en alimentation et à la livraison de services à l'industrie alimentaire en Atlantique, particulièrement celle du Nouveau-Brunswick. Son but est de desservir les transformateurs en ce qui a trait à la recherche appliquée, le développement de nouveaux produits, les analyses chimiques, microbiologiques et sensorielles. Le personnel du CRA, avec ses qualifications scientifiques et son expertise pratique, offre des services de qualité dans le domaine des produits agro-alimentaires et marins.

La Directrice a participé à de nombreux travaux de recherche et signé pas moins d'une quarantaine de publications. Elle est au nombre des membres fondateurs du *Atlantic Agri-Products Competitiveness Council*. De plus, elle s'est engagée dans plusieurs associations professionnelles et communautaires, dont entre autres, l'Institut national de la nutrition, la Conférence atlantique sur les technologies de la pêche, un groupe international d'experts en recherche sur les produits marins, ainsi que la Maison Nazareth, de Moncton, et le Comité de justice et foi du Diocèse de Moncton.

Auréa Cormier a obtenu un Baccalauréat ès sciences à l'Université d'Ottawa. Elle a poursuivi ses études de maîtrise en nutrition et en biochimie et de doctorat en sciences et en technologie des aliments à l'Université Cornell, à Ithaca, dans l'État de New York.

Au cours de sa carrière, cette grande pionnière a été honorée à plusieurs reprises; elle a notamment reçu, en 1988, le *William J. Eva Award,* la plus haute distinction dans le domaine de la technologie des aliments au Canada. En mai dernier, l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick lui a décerné le *Prix de reconnaissance de pairs* pour son engagement et sa contribution remarquables à la pratique de la nutrition et de la diététique.

Nommée directrice en enseignement au primaire et psychologie éducationnelle

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé la nomination de Yolande Castonguay LeBlanc au poste de directrice du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle pour un mandat prenant fin le 30 juin 1997.

Mme Castonguay LeBlanc est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1973 alors qu'elle acceptait un poste de professeure au Département d'apprentissage et enseignement. En janvier 1994, elle a assumé la direction de ce Département pour une période d'un an. Avant son arrivée à l'Université , elle a enseigné pendant cinq ans à l'École Normale, maintenant la Faculté des sciences de l'éducation.

Elle possède un Baccalauréat ès arts, un Baccalauréat en éducation et une Maîtrise en éducation de l'Université de Moncton, ainsi qu'une Maîtrise ès arts en éducation de l'Université de Sherbrooke, au Québec. Sa thèse s'intitulait *Recherche sur certains effets des lectures d'histoires faites en classe par les maîtres.*

Au sein de l'Université, Mme Castonguay LeBlanc a été secrétaire du Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation pendant de nombreuses années, codirectrice ou lectrice de thèse à plusieurs reprises, et secrétaire de la Société d'art oratoire de 1981 à 1989. À l'extérieur de l'Université, elle a notamment été membre de divers comités dont le Comité provincial de français à l'élémentaire et le comité d'organisation pour la Semaine provinciale de fierté française, et animatrice lors de nombreux ateliers de français pour les maîtres en exercice et les conseillers et conseillères pédagogiques. Elle a également préparé divers documents pour le français -oral, lecture, écriture - pour le ministère provincial de l'Éducation, et à été présidente du jury du concours littéraire national de l'ACELF à deux reprises.

Le CN offre une contribution de 250 000 $ à la Chaire en développement durable

Le Canadien National fait une contribution de 250 000 $ à l'Université de Moncton, dans le cadre de sa campagne Impact. Cette somme est destinée à la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable, dont les activités sont axées sur l'environnement.

En annonçant la contribution, le vice-président pour la région atlantique, Marv Blackwell, a affirmé que la direction du CN reconnaît l'importance des travaux de recherche et de développement dans le domaine de l'environnement et est heureuse de s'associer à la nouvelle Chaire d'études de l'Université. «Nous avons confiance que notre contribution portera fruit, a-t-il dit. De nos jours, le développement de toute industrie est intimement lié à la question environnementale. Nous comptons donc sur les chercheurs pour nous éclairer dans nos prises de décisions.»

Selon le recteur, Jean-Bernard Robichaud, il s'agit d'un don très important qui vient en quelque sorte récompenser les efforts de l'Université dans le domaine de l'environnement. «Cette somme permettra à notre équipe de chercheurs de poursuivre ses travaux en développement durable qui, en fin de compte, serviront à l'industrie et à la communauté toute entière, a-t-il dit. À l'aube du troisième millénaire, la question environnementale est incontournable. Nous en sommes conscients et c'est d'ailleurs pour cette raison que nous offrons maintenant la Maîtrise en études de l'environnement.»

Le titulaire de la Chaire, Louis LaPierre, accueille lui aussi cette nouvelle contribution avec enthousiasme. «Après 30 ans de travail, j'ai l'impression que l'expertise de l'Université en matière de recherche environnementale est maintenant bien reconnue.» Selon lui, la question de l'environnement apparaît de plus en plus importante dans les prises de décision des entreprises. «Mais, en plus d'être sensibilisé à la question de l'environnement, dit-il, le CN a décidé d'investir dans la recherche; c'est grâce à de tels gestes que nous arriverons réellement à faire bouger les choses.»

Le don du CN contribuera à financer des activités de recherche et de développement sur terre et sur mer, deux écosystèmes privilégiés de la Chaire. Ses travaux portent, entre autres, sur la dépollution des sols et des eaux, sur le développement de nouvelles techniques de dépollution, sur la forêt et sur la vie en milieu riverain.

Rappelons que la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable a été créée grâce à une subvention de démarrage de 500 000 $ du gouvernement provincial. Par la suite, un don d'un million de dollars de la famille Irving a permis la création d'un fonds de dotation.

La photo nous laisse voir, de gauche à droite, le recteur, Jean-Bernard Robichaud, qui reçoit le don de 250 000 $ de Marv Blackwell, vice-président du Canadien National pour la région atlantique, et de Denis Losier, président et directeur général d'Assomption Vie et membre du conseil d'administration du CN.

Création danse

Les Productions DansEncorps présentent *Création danse 1995,* le samedi 17 juin, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Pour renseignements ou réservation, composez le numéro 855-0998

L'Université a 32 ans lundi

Le 32e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton sera célébré ce lundi 19 juin, à compter de 11 heures, près du pavillon Léopold-Taillon.

Comme c'est l'habitude, un repas sera servi à tous les membres de la communauté universitaire, et comprendra du fricot, du poulet, des salades, hamburgers, etc...

Le casino ainsi qu'un mini-bingo seront organisés immédiatement après le repas. Des prix seront distribués pour une valeur approximative de 2 000 $.

Les nouveaux membres du Club des 10 ans et du Club des 25 ans seront honorés lors d'une remise de plaques. Cette année, 36 membres du personnel en sont à leur dixième année de service et 20 autres travaillent à l'Université depuis 25 ans.

Membres du comité d'organisation

Le comité d'organisation de la fête est composé d'Andréa Arsenault, Rhéal Belliveau, Lewis St-Onge, Bernard Boudreau, Lyne Martin, Camille Vautour, Donald Arsenault, Joanne Gautreau et Robert LeBlanc.

La revue *lurelu* présente un dossier sur la littérature de jeunesse en Acadie

Le numéro printemps-été de *lurelu*, la seule revue exclusivement consacrée à la littérature québécoise pour la jeunesse, présente un excellent dossier sur *La littérature de jeunesse en Acadie.*

Dans ce dossier, signé Claude Potvin, il est dit qu'en milieu minoritaire, plus qu'en tout autre milieu, il est crucial d'avoir accès à des outils qui permettent d'utiliser sa langue maternelle 24 heures par jour, que ce soit dans sa vie culturelle, familiale, sociale ou au travail. Ces outils sont évidemment l'école, la radio, la télévision, les livres et les journaux. Plus ils sont disponibles autour de soi, plus les risques d'anglicisation diminuent.

Chez les minorités, le livre constitue toujours un outil privilégié par excellence et doit donc occuper une place de choix.

Qu'en est-il de la littérature de jeunesse en Acadie? Les jeunes Acadiens peuvent-ils accéder à une littérature dans laquelle ils retrouvent leur image, dans laquelle ils peuvent se retrouver, s'orienter?

Claude Potvin rappelle qu'il faut souligner que c'est seulement au cours des deux dernières décennies que l'éveil politique et culturel des Acadiens et Acadiennes a favorisé de façon remarquable le dynamisme et la vitalité de la littérature acadienne en général. «Cet éveil a donné lieu à des centaines d'ouvrages auxquels les Acadiens peuvent d'identifier, des ouvrages qui reflètent et respirent leur monde, des ouvrages écrits pour eux, par eux, dans des contextes qui ne leur sont pas exotiques, dit-il. Cet éveil est donc très récent et ne s'appuie pas sur une tradition de longue durée.

«La littérature acadienne a connu un développement assez semblable à celui de la littérature canadienne-française, tout en accusant sur celle-ci, jusqu'à tout récemment, un retard d'un demi-siècle et parfois davantage», écrit Marguerite Maillet dans son *Histoire de la littérature acadienne.* M. Potvin ajoute que ce retard auquel faisait allusion Mme Maillet, «il ne faut pas s'en surprendre car il a été encore plus aigu pour la littérature de jeunesse en Acadie. Il y a bel et bien, maintenant, une telle littérature en Acadie. Elle est cependant très jeune, trop méconnue, et ne remplit qu'une tablette de bibliothèque. Cette littérature n'en est qu'à ses premières armes.»

Le dossier Acadie propose les articles suivants :

La littérature de jeunesse en Acadie; Bibliographie : Acadiana pour jeunes; et *Portrait de Melvin Gallant,* par **Claude Potvin**, directeur de la Bibliothèque

régionale Albert-Westmorland-Kent. En littérature jeunesse, on le connaît surtout comme auteur de *La littérature de jeunesse au Canada français* (1972) et *Le Canada français et sa littérature de jeunesse* (1982). C'est lui qui a coordonné le présent dossier et y a apporté les principales contributions.

Le théâtre de jeunesse : bilan d'une Acadie qui s'exprime, par **Clarence Poirier**, professeur de théâtre et directeur du Département d'art dramatique de l'Université de Moncton où il enseigne depuis 1977. Il a aussi, dans le domaine du théâtre et du cinéma, une expérience de comédien et de metteur en scène.

Les beaux discours - entrevue avec Antonine Maillet, par **Isabelle Crépeau**, membre du comité de rédaction de *lurelu*, qui y signe surtout des entrevues et parfois des articles. Auxiliaire d'enseignement, elle termine un mémoire de Maîtrise en création littéraire à l'UQAM.

Entre le théâtre et l'album - entrevue avec Jean Péronnet, par **Denise Paquette**, illustratrice d'albums pour enfants, auteure de nouvelles et d'articles. Elle a enseigné cinq ans à l'Université de Moncton et termine une thèse en littérature de jeunesse à l'Université Laval.

Entrevue avec Albert Dugas et *Entrevue avec Réjean Aucoin,* par **Yves Cormier**, directeur du Centre Yves-Beauchesne, qui fait la promotion jeunesse en Nouvelle-Écosse, à partir de l'Université Sainte-Anne où il enseigne également. Il a un certain nombre de publications à son actif.

Sur les pas de Souris Baline - entrevue avec Denise Paquette, par **Berthe Boudreau**, qui, depuis 1973, est professeure et directrice du Centre de ressources pédagogiques de la Faculté des sciences de l'éducaiton de l'Université de Moncton. Bardée de diplômes, elle a enseigné ou agi comme bibliothécaire pendant les 35 dernières années à Moncton.

Entrevue avec Diane Carmel Léger, par **Lise Labarre**, qui a été longtemps l'une des principales collaboratrices du magazine *Vidéo-Presse;* en 1994, elle y était responsable de la promotion. Elle est aussi animatrice dans le domaine des communications.

Mentionnons aussi la participation de **Gilles Daigle**, de Dieppe, photographe officiel du Congrès mondial acadien l'année dernière. Il travaille souvent pour le ministère du Développement économique et Tourisme du Nouveau-Brunswick et pour Parcs Canada.

Le numéro printemps-été de *lurelu* est disponible à la Librairie acadienne, au coût de 4 $.

Une session d'auto-examen

Le Secteur des ressources humaines invite les personnes intéressées à assister à une session portant sur l'auto-examen des seins, offerte le mercredi 21 juin, de 10 h 30 à midi, dans le local 192 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

La conférence comprendra une démonstration de l'auto-examen des seins, une présentation de la vidéo *La mémoire au bout des doigts,* et une période de discussion. Une invitation spéciale est lancée à toutes les femmes.

Le Sénat académique complète son ordre du jour grâce à la vidéoconférence

La réunion du 25 mai du Sénat ayant été suspendue en début de soirée faute de quorum, la reprise de la séance, avec le même ordre du jour, a eu lieu le 5 juin grâce à la vidéoconférence.

Voici un compte-rendu :

- Un nouveau programme, le Certificat en formation à distance multimédia, a été approuvé. Ce programme est destiné à la clientèle de l'Éducation permanente et intéressera les personnes oeuvrant dans le domaine de la formation et qui ont une connaissance des ordinateurs et de leurs applications en éducation. Il permettra d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à un enseignement à distance multimédia de qualité.
- La Faculté des sciences a été autorisée à développer, en partenariat avec l'Hôpital Georges-L.-Dumont, un projet de programme de baccalauréat en technique radiologique, dont le but serait de fournir des technologues en radiodiagnostique capables de répondre aux exigences des milieux hospitaliers modernes.
- Le Sénat a aussi été informé d'un projet de développer à l'École des sciences forestières d'Edmundston une concentration en agroforesterie, en collaboration avec l'Université nationale du Bénin. Ce programme serait destiné aux étudiants et étudiantes des pays en voie de développement.
- Une recommandation du Comité des programmes concernant l'adoption du BA-BEd (arts visuels) et BA-BEd (musique) a par ailleurs été rejetée. Il s'agit de programmes combinés de cinq ans destinés aux étudiants et étudiantes qui veulent enseigner les arts visuels ou la musique dans les écoles.
- Suite au processus d'évaluation des programmes et sur recommandation du Comité conjoint de la planification, diverses mesures visant l'amélioration des programmes de musique ont été approuvées, y compris l'abandon progressif de l'année préparatoire en musique. En ce qui a trait aux programmes d'informatique, le Sénat a approuvé les avis préliminaires du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche visant à mettre en place les conditions institutionnelles pour assurer leur viabilité et leur développement.
- Le Sénat a aussi décidé que dorénavant, toute proposition de nouveau programme qui lui sera soumise devra inclure une évaluation des coûts et des ressources disponibles.
- La réussite du cours de mathématiques de la 12e année scolaire sera dorénavant exigée pour être admis à tous les programmes de premier cycle de l'Université, y compris ceux de la Faculté des arts. La nouvelle condition sera en vigueur pour l'admission des étudiants et étudiantes qui s'inscrivent à compter de septembre 1996, après vérification de l'impact de cette date auprès de la clientèle du secondaire.
- Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a proposé d'établir un mécanisme de consultation entre le Comité de planification financière et le Sénat afin que ce dernier devienne «une instance privilégiée à consulter». Chaque année, le Comité serait invité à rencontrer les membres du Sénat avant de soumettre son rapport final au Recteur.
- Un vote de félicitations a été tenu à l'endroit de Donald Violette, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences, qui a remporté un prix d'excellence en enseignement accordé par le Conseil des provinces atlantiques pour les sciences. Diverses suggestions on été faites dans le but de reconnaître et valoriser les exploits des membres du corps professoral et des étudiants et étudiantes.
- Le Sénat a adopté les recommandations faites par un comité ad hoc sur le plagiat dans le but de faire mieux connaître le règlement sur la fraude à l'Université. Le comité recommande entre autres que les responsables de programmes identifient un cours obligatoire de niveau 1000 qui servirait à initier les étudiants et étudiantes à la méthodologie de rédaction de travaux faisant appel à des citations de références.
- Le Recteur a déposé, à titre d'information, des documents portant sur l'enseignement coopératif. Rappelant que l'implantation de programmes coopératifs fait partie du Plan stratégique de l'Université, M. Robichaud a exprimé le désir de voir ce dossier progresser plus rapidement. Il voit la nécessité de préparer éventuellement une politique d'encadrement, en s'inspirant des initiatives qui sont tentées présentement dans plusieurs secteurs de l'Université.
- Le Recteur a également mis les membres du Sénat au courant d'un projet d'établir au campus de Moncton un parc scientifique dans le but d'accentuer le transfert technologique. Il a fait part d'un certain nombre de conditions ou paramètres généraux qui devront être respectés avant de poursuivre les démarches.

Yvon Gallant à la Galerie d'art

Jusqu'au 3 septembre, la Galerie d'art présente une rétrospective des oeuvres de Yvon Gallant, de Moncton, intitulée *D'après une histoire vraie.*

Le vernissage aura lieu le mercredi 21 juin, à compter de 17 h, en collaboration avec Les Éditions d'Acadie.

Résultats de la campagne Impact

Communauté universitaire (étudiant-e-s, employé-e-s)	1 651 039	$
Anciens, anciennes et ami-e-s	2 022 017	$
Dons de compagnies du Nouveau-Brunswick	2 808 216	$
Dons de compagnies de la région Atlantique	2 029 500	$
Dons de compagnies du Québec	950 500	$
Dons de compagnies de l'Ontario et de l'Ouest canadien	138 337	$
Fondations	2 018 800	$
Communautés religieuses et clubs sociaux	200 003	$
Municipalités	414 000	$
Autres dons	827 131	$
TOTAL	**13 059 543**	**$**

L'U de M prend en charge la formation infirmière

(suite de la page 1)
en science infirmière, moyennant des subventions supplémentaires pour la mise en oeuvre. L'administration de l'Université a été autorisée à finaliser une entente en ce sens avec les autorités gouvernementales.

Ce changement découle d'une décision du gouvernement provincial de fermer les écoles de formation infirmière de deux ans et d'exiger que le baccalauréat devienne, à compter de l'an 2000, le diplôme d'entrée à la profession infirmière.

L'implantation du programme de baccalauréat à Edmundston et à Bathurst se fera de façon graduelle au cours des quatre prochaines années. Le campus de Shippagan offrira dès septembre 1995 la première année du programme dans les locaux du Collège communautaire de Bathurst, et les deuxième, troisième et quatrième années pendant les trois années subséquentes.

Le campus d'Edmundston acceptera en septembre des étudiants et étudiantes en première et en deuxième année du programme. Les troisième et quatrième années seront ajoutées par la suite.

Au campus de Moncton, les quatre années du programme continueront d'être offertes comme par le passé.

Parc scientifique

Le Conseil des gouverneurs a par ailleurs reçu favorablement le rapport d'une étude qui recommande que l'Université envisage la possibilité de développer un parc scientifique à son campus de Moncton, en partenariat avec le secteur privé. L'étude précise que la raison d'être d'un tel parc serait de favoriser les activités de recherche et de développement et d'accentuer le transfert des connaissances et des technologies vers des entreprises privées. Quoique le concept de parc scientifique existe sous diverses formes ailleurs au Canada et à l'étranger, un tel projet constituerait une première dans la région atlantique et contribuerait au développement économique du sud-est du Nouveau-Brunswick.

Le recteur Jean-Bernard Robichaud a été autorisé à poursuivre les démarches avec divers organismes en vue de l'implantation éventuelle d'installations sur la propriété de l'Université située au nord de la rue Morton. Le parc scientifique serait développé par étapes suite aux procédures normales d'études environnementales et selon le principe de l'autofinancement. Un respect intégral de la politique linguistique de l'Université sera exigé de la part des organismes externes qui viendraient s'y installer.

Dans l'éventualité où le projet se concrétise dans un avenir rapproché, la première phase comprendrait en priorité la construction d'un édifice pour loger Concept + Inc., autrefois connu sous le nom de Centre de microélectronique CADMI Moncton. Le Conseil des gouverneurs a autorisé le transfert officiel des actifs de CADMI Moncton à la nouvelle corporation, qui sera distincte.

Voyage à gagner en Louisiane

Le Congrès mondial acadien offre un voyage à gagner pour deux personnes en Louisiane comprenant une semaine d'hébergement à la personne qui devient membre ou renouvelle sa carte d'ici le 31 juillet.

La personne gagnante pourra profiter de ce voyage d'une semaine entre le 9 et le 18 septembre, dates coïncidant avec le Festival acadien de Lafayette.

Pour de plus amples renseignements, prière de composer le numéro 859-1994, télécopieur : 857-2252.

Femmes et pouvoir
Réflexion autour d'Olympe de Gouges

Les Éditions d'Acadie viennent de lancer l'ouvrage *Femmes et pouvoir - réflexions autour d'Olympe de Gouges*, sous la direction de Shannon Hartigan, finissante au Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation en science politique et assistante à la Chaire d'études coopératives depuis janvier 1994; Réa McKay, finissante au Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation en science politique; et Marie-Thérèse Seguin, professeure au Département de science politique et titulaire de la Chaire d'études coopératives.

Plus d'un siècle avant les mouvements de revendication du droit de vote pour les femmes, Olympe de Gouges (1748-1793), dramaturge et chroniqueuse de la Révolution française, défenseure des personnes opprimées, lutta pour l'égalité en dénonçant le colonialisme et l'esclavagisme, le racisme et le sexisme.

Femme *éclairée* du 18e siècle, elle voulait que les femmes bénéficient, elles aussi, de l'apport des lumières en accédant au statut de l'individu. «Si les femmes ont le droit de monter à l'échafaud, disait-elle, elles ont aussi le droit de monter à la tribune.» C'est ainsi qu'elle publiera, en 1791, *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.* Pour cette prise de position jugée alors trop audacieuse et antirévolutionnaire, elle sera guillotinée le 3 novembre 1793.

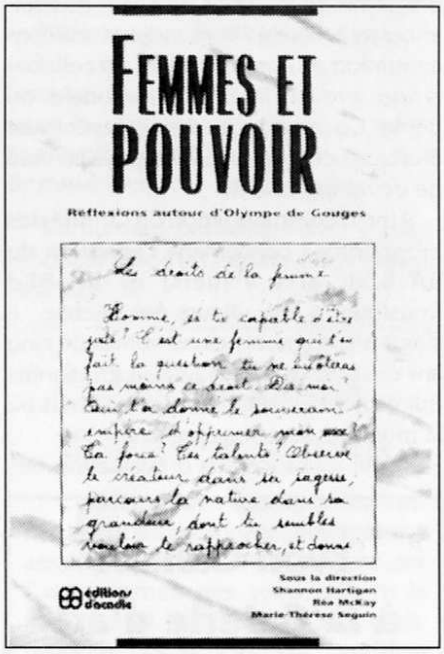

Deux cents ans après sa mort, l'Université de Moncton a organisé, le 8 décembre 1993, une journée de réflexion autour d'Olympe de Gouges. Les textes rassemblés dans ce volume proposent des réflexions sur la problématique des femmes et du pouvoir, d'hier et d'aujourd'hui.

FICFA : images d'Acadie à l'écran

Pour célébrer les 100 ans du cinéma, le 9e Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA) invite les amateurs du film et de la vidéo à participer à cette fascinante manifestation cinématographique. Du 15 au 21 septembre, le FICFA présentera un volet spécial qui regroupera films et vidéos amateurs acadiens de tout genre et de toute époque.

Chaque année, le Festival projette sur grand écran plus d'une cinquantaine de films de pays d'Afrique, de la Belgique, la France, la Suisse, la Louisiane, du Québec et de l'Acadie. En plus de cette programmation officielle, l'édition de cette année organise des présentations spéciales en hommage aux films et vidéos amateurs tournés en Acadie.

Si vous filmez régulièrement ou avez des bobines dans vos tiroirs qui méritent d'être dépoussiérées, voilà l'occasion de les partager avec les cinéphiles. En couleur ou en noir et blanc, sonore ou muet, plusieurs formats de projection sont acceptés : 8 mm, super 8, 16 et 35, ainsi qu'en support vidéo. Veuillez faire parvenir vos documents audiovisuels qui pourraient être intéressants pour une projection publique avant le 1er juillet. Le FICFA projettera les extraits captivants du matériel reçu dans le volet spécialement consacré aux images de l'Acadie.

Veuillez faire parvenir vos films et vidéos au FICFA, Centre culturel Aberdeen, 140, rue Botsford, Moncton, N.-B., E1C 4X4.

Pour de plus amples renseignements, prière de composer le numéro 855-6050 ou, sans frais, le 1-800-766-2463.

Le mandat d'Emmanuel Sajous prolongé

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a laissé savoir que le mandat d'Emmanuel Sajous à la direction du Département d'économie a été prolongé d'une année.

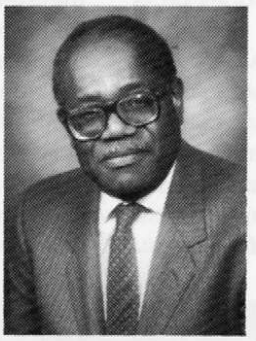

Directeur du Département d'économie depuis 1992, M. Sajous possède un Baccalauréat ès arts et une Licence en droit de son pays d'origine, Haïti. Il possède également un Diplôme d'études supérieures d'économie politique, un Diplôme d'études supérieures des sciences économiques, un Doctorat en sciences économiques et un Diplôme d'État, tous obtenus dans des universités françaises.

À l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1965, M. Sajous est professeur titulaire depuis 1973. Il a été secrétaire de l'École des sciences sociales, de 1967 à 1972, directeur du Département d'économie, de 1967 à 1972, directeur adjoint de l'École des sciences sociales et du comportement, de 1976 à 1978, et directeur de l'École des sciences sociales et du comportement, de 1978 à 1979.

PERSONNEL RETRAITÉ DU CAMPUS DE MONCTON *- La photo nous fait voir les membres du personnel du campus de Moncton qui viennent de prendre leur retraite. Dans l'ordre habituel, on voit Chung Chi Wen, 25 ans et deux mois; Aldéo Renaud, 37 ans; Léonce Boudreau, 27 ans; Roger Bourgeois, 22 ans; Nelson Lajoie, 22 ans et deux mois; Gilles Long, 34 ans et quatre mois; et Carmen LeBlanc, 17 ans et sept mois. Médard Collette, 28 ans et six mois, Aurèle Landry, 19 ans et quatre mois, et Fernand Mattart, 25 ans et quatre mois, étaient absents au moment où fut prise la photo.*

Trois chercheurs à Saskatoon

Les chercheurs Olga Dupont, Sylvain Deslandes et Gilbert Fafard, tous trois de l'École des sciences forestières, ont présenté les résultats de leurs plus récentes recherches lors du 17e Symposium canadien de télédétection, qui vient de se terminer à Saskatoon, en Saskatchewan.

Les projets présentés lors de ce symposium sont *La méthode d'accentuation d'images à haute résolution spatiale du capteur MEIS II pour l'identification des essences forestières; Mise à jour des coupes 1:12500 à partir d'images LANDSAT-TM;* et *"Evaluation of MEIS II data for assessment of spruce budworm defoliation near Bathurst, New Brunswick"*

Les chercheurs Dupont, Deslandes et Fafard font partie du groupe de technologie forestière appliquée de l'École des sciences forestières.

Membre du conseil

Michel Massiéra, professeur à l'École de génie, a été nommé membre du conseil d'administration de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) pour un mandat de deux ans.

Une équipe de l'école Grande-Rivière remporte le sixième Concours en entrepreneuriat

L'équipe, composée de Carl St-Amand, Mélanie Roussel et Bernard Violette, de l'école Grande-Rivière de Saint-Léonard, a remporté la palme du sixième Concours provincial en entrepreneuriat pour les élèves des écoles secondaires francophones, qui a eu lieu récemment à l'Université de Moncton.

Ce concours annuel, organisé par la Faculté d'administration et le ministère provincial de l'Éducation, a comme objectif de stimuler l'esprit entrepreneurial chez les élèves qui ont suivi le cours d'entrepreneuriat, offert dans les écoles secondaires francophones de la province.

À cette occasion, une étude de cas portant sur une difficulté typique d'une PME a été soumise pour analyse. Regroupés en équipes de trois élèves par école, ils ont présenté leur solution à un jury de cinq membres provenant du milieu éducatif, de celui des affaires et du gouvernement.

Le partenaire principal de ce concours est, sans contredit, la Faculté d'administration dont le vice-doyen, Roger Bourque, préside le comité d'organisation en l'absence du Doyen.

Il est évident que sans cette participation de l'U de M, ce concours provincial n'aurait probablement pas lieu. Les installations qu'elle propose, en plus des ressources humaines compétentes pour la préparation de cas et autres aspects du concours, sont des atouts essentiels à la tenue de cette rencontre.

Un autre partenaire essentiel est le ministère du Développement économique et Tourisme. Avec un soutien financier de 6 000 $, c'est un témoignage de son engagement à promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Nous reconnaissons tous que les PME sont le moteur économique qui fonctionne le mieux au pays pour la création d'emplois.

Les autres partenaires sont la Fédération des caisses populaires acadiennes, qui fournit aussi un montant appréciable, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, la Banque fédérale de développement, la Banque Nationale du Canada, ainsi que le secteur privé et la Commission industrielle du Moncton métropolitain qui proposent des personnes qui agissent comme juges lors des présentations faites par les élèves.

ÉQUIPE GAGNANTE *- La photo nous fait voir les trois étudiants de l'école Grande-Rivière de Saint-Léonard qui ont mérité un prix de 500 $ chacun pour avoir été choisis l'équipe gagnante du concours. Dans l'ordre habituel, les étudiants Carl St-Amand et Mélanie Roussel, de Saint-Léonard; Bernard McLaughlin, coordonnateur des projets en entrepreneuriat dans le cadre de l'entente de coopération; Nathalie Beaupré, enseignante à l'école Grande-Rivière de Saint-Léonard; Roger Bourque, vice-doyen de la Faculté d'administration de l'U de M ; et Bernard Violette, étudiant de Saint-Léonard.*

Retour annuel de l'AAAUM

Le Retour annuel de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton aura lieu les 3, 4 et 5 novembre, au campus de Moncton.

Pour de plus amples renseignements, joindre Vincent Bourgeois, au numéro 858-4130.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre Blk
N° 05530881
E2L 2B0